

1970

Lettre du T. R. P. Ambroise Emonet au Nonce Apostolique à Lisbonne — (4-IV-1892)

António Brásio

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/angolavol4>



Part of the [Catholic Studies Commons](#)

Recommended Citation

Brásio, A. (Ed.). (1970). Lettre du T. R. P. Ambroise Emonet au Nonce Apostolique à Lisbonne. In *Angola: 1890-1903*. Pittsburgh, PA: Duquesne University Press.

This 1892 is brought to you for free and open access by the Spiritana Monumenta Historica at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Angola: 1890-1903 by an authorized administrator of Duquesne Scholarship Collection.

LETTRE DU T. R. P. AMBROISE EMONET
AU NONCE APOSTOLIQUE À LISBONNE

(4-IV-1892)

SOMMAIRE — *Accord avec le Gouvernement portugais sur la Cimbébasie. — Rôle des missionnaires dans l'extension de la langue et de l'influence portugaise. — Obtention du transport gratuit pour les missionnaires.*

Excellence

J'ai l'honneur de vous retourner ci-jointe la lettre du R. P. Lecomte, Préfet apostolique de la Cimbébasie, et la carte géographique que vous avez bien voulu m'adresser en communication. J'ai différé quelque temps de répondre à Votre Excellence, pensant avoir peut-être de la Mission, dans le courant du mois, de nouveaux renseignements, propres à éclairer la question; mais je n'ai rien reçu à ce sujet, et je ne veux pas cependant prolonger davantage un retard déjà trop long, et que je vous prie d'avoir la bonté d'excuser ⁽¹⁾.

Un accord avec le Gouvernement portugais serait désirable sans doute; mais je ne pense pas qu'il consente à reconnaître officiellement l'existence de la Mission et ses délimitations d'avec le diocèse de St. Paul de Loanda. Peut-être serait-il même peu prudent de soulever la question en ce moment. Votre Excellence est d'ailleurs mieux placée que personne pour en juger.

(1) Vid. document du 2-III-1892.

Mais ce qu'il importe de faire ressortir auprès des membres du Gouvernement, c'est que nos missionnaires de la Cimbébasie, comme ceux de Caconda et de Huíla, s'attachent, les uns et les autres, à favoriser l'extension de la langue et de l'influence du Portugal dans toute cette région, soumise à son autorité ou à son protectorat. Et à ce titre, tous pourraient, ce me semble, être regardés comme missionnaires du royal Patronat et jouir par suite, des faveurs accordées aux autres prêtres. Jusqu'ici, du reste, le Gouvernement de Lisbonne a bien voulu, en retour des services rendus par eux, leur accorder le transport gratuit et même des subventions. Malheureusement, dans le cours de l'an dernier, une Circulaire du Ministre de la Marine a défendu d'accorder le passage gratuit aux missionnaires obligés de revenir en Europe. Il serait bien à désirer que cette faveur pût leur être rendue. Je serais bien reconnaissant à Votre Excellence si Elle faisait des démarches dans ce but.

Daignez agréer, Monseigneur, l'hommage du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être,

de Votre Excellence,

le très humble et très obéissant serviteur

s) *Emonet*, sup. g.¹

À Son Excellence Monseigneur le Nonce apostolique de Lisbonne.

AGCSSp — Boîte 475-B.